



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEMUSTAUSSOU
Séance du 12 Décembre 2024

Date de convocation : 06 décembre 2024	Date d'affichage : 13 décembre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 27	
Présents : 20	Absents : 07
Ayant donné procuration : 06	Votants : 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle François MITTERRAND, en séance publique sous la présidence de M. Bruno GIACOMEL, Maire.

Présents : M. Bruno GIACOMEL ; Mme Véronique FABRE ; M. Roger LORION ; Mme Hélène RIGAUD ; M. Jean-Louis BIZOT ; Mme Sylvie VALLES ; M. Patrick MERCERON ; Mme Eliane PUJOL ; M. Michel GUIRAUD ; M. Jean-Louis BASSO ; M. Thierry ORMIERES ; M. Alain ROSSET ; Mme Claire ALABERT ; Mme Bernadette GAGLIAZZO ; M. Thierry BENNES ; M. Claude TONELLO ; Mme Florence DELAUR ; Mme Laurence HOVINGA ; Mme Sonia MAMOU ; Mme Danielle BEAUCAIRE ;

Absents : Mme Valérie FREMY BIGAUL ; M. Bruno ALLART ; Mme Alexandra BURTICA ; Mme Bahia GHRAIRI ; M. Julien ROUDEAU, M. Michel RAGOSO ; Mme Maria Inès JOURNET.

Mme Valérie FREMY BIGAUL ; M. Bruno ALLART ; Mme Alexandra BURTICA ; Mme Bahia GHRAIRI ; M. Julien ROUDEAU, M. Michel RAGOSO ; ont donné respectivement procuration à Mme Véronique FABRE ; M. Roger LORION ; M. Bruno GIACOMEL ; Mme Eliane PUJOL ; Mme Sonia MAMOU ; Mme Danielle BEAUCAIRE conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1948, article 2, ainsi qu'à l'article L121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Claude TONELLO est élu secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, M. Le Président déclare la séance ouverte.

1. Autorisation d'engager, liquider et mandater le quart des crédits d'investissement en 2025 ;
2. Rapport d'orientation budgétaire 2025 ;
3. Rétrocession à la commune d'une partie de la parcelle cadastrée section BC n° 158 – impasse des Potiers ;
4. Annulation de la délibération n° 2024-066 suite à une erreur matérielle - acquisition de la parcelle non bâtie cadastrée section AX n° 053 – avenue du minervois ;
5. Vente au « CIAS Carcassonne Agglo Solidarité » de la parcelle cadastrée section BB n° 497- avenue Emile Clarenc ;
6. Rétrocession à la commune des parcelles appartenant à MARCOU HABITAT / Mr RAYNIER ;
7. Rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols ;
8. Versement de la prime annuelle 2024 aux agents communaux ;

9. Aménagement des jours et horaires de travail au sein des services communaux ;
10. Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement des policiers municipaux ;
11. Modification du tableau des effectifs ;
12. Adoption du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ;

Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

13. « Création d'un bâtiment de santé pluridisciplinaire » - convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) avec Marcou Habitat ;

**Le point de délibération ci-dessus a été approuvé par 24 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
M BIZOT et Mme HOVINGA, intéressés par l'objet de la présente délibération, ne prennent pas part au vote,**

14. Remboursement participation avantages Séniors à l'association « les Villemarcheurs » ;
15. Remboursement participations carte plus aux associations « Trapel Football Club et à l'Académie de Karaté » ;

Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention